CAHIER DES CHARGES
MOBILITE TURIN(TURIN)

Dénomination de l'établissement public donneur d'ordre :
Collège MONOD
Avenue Paul Brutus
13170 Les Pennes Mirabeau
Pouvoir adjudicateur : Myriam Philippe, Principale du Collège Monod
Personne responsable du suivi du présent marché : Marie-Claude Olivi, Adjointe gestionnaire du Collège Monod
Mail : ges.clg.monod@ac-aix-marseille.fr

Date limite de réception des devis : LUNDI 30 AOUT 2021 à 18 heures

Les devis sont à déposer sur le site de l'AJI..
Pour être valable, le devis du candidat devra être constitué des éléments suivants écrits en français :

- Contrat ou proposition reprenant de façon chiffrée, claire et objective les éléments de l'offre proposée, précisant le moyen de transport.
- **Le présent cahier des charges (comportant 1 page) daté et signé.**

Le devis du fournisseur le mieux disant sera retenue en fonction des critères suivants :
- Prix : 80%,- Qualité des produits et produits associés : 20%

<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<

Art 1 : Organisation d'un voyage scolaire en Italie à Turin du 9.05.22 au 13.05.22 pour 45 élèves et 4 accompagnateurs en autocar grand tourisme français du jour 1, départ vers 6h du matin du collège Monod au jour 5, arrivée vers 18h au collège Monod.

- Hébergement en hôtel, en pension complète dans la région de Turin. du J 1 soir (pique-nique déjeuner J1 à la charge des familles) au J5 midi. Tous les déjeuners seront fournis par l'hôtelier, sous forme de panier-repas. Dîner du jour 4 dans un restaurant (spécialités italiennes/locales) dans le centre historique de Turin.
- Pas de surcout pour personne avec restrictions alimentaires type allergies ou croyances religieuse ou philosophique :
- Visites et circuits : visites libres du centre de Turin, du musée de l'Automobile, du musée du Cinéma, du Borgo Médiévale, visites accompagnées du journal La Stampa et d'une chocolaterie.

Art2 : La prestation devra comprendre :
- Le transport aller/retour
- L'hébergement et la restauration suivant demande.
- Les déplacements sur les lieux de destination et frais annexes.
- L'entrée sur les sites visités et la présence d'un guide suivant demande.
- Les taxes de séjour dues /bien préciser les taxes de séjour hôtelières ainsi que les cautions hôtelières éventuelles.
- L'assurance annulation individuelle pour chaque participant et l'assurance annulation groupe vigie pirate. (Contexte international ou sanitaire).

Art 3 : Durée d'exécution du marché
Le devis ainsi que le présent règlement sont valables jusqu'au 30 juin 2022.

Les Pennes Mirabeau, le 9 juillet 2021.
Pouvoir Adjudicateur
Myriam Philippe

Collège Jacques Monod - Le Principal - Les Pennes Mirabeau

A , le
Lu et approuvé
Nom et signature- Cachet du prestataire